Le Palmarès 2002 des médicaments

Le Palmarès des médicaments porte exclusivement sur les médicaments présentés durant l'année écoulée dans la rubrique du "Rayon des nouveautés" de la revue Prescrire.

Dans un contexte dominé par les lois du marché et les préoccupations boursières, le Palmarès des médicaments de la *revue Prescrire* est une des rares occasions de confronter les industriels du médicament à la finalité du système de soins : la qualité du service rendu aux malades.

Tout au long de l'année, dans chaque numéro de la revue, la Rédaction présente le fruit d'une analyse comparative et méthodique des nouveaux médicaments mis sur le marché français, et des nouvelles indications de ceux déjà commercialisés. Le but est de fournir les moyens de distinguer les véritables progrès thérapeutiques utiles aux patients de la masse des simples nouveautés commerciales, de situer le nouveau médicament dans la panoplie thérapeutique existante.

Ce travail est mené en toute liberté. La *revue Prescrire* est financée par les abonnements individuels de ses lecteurs, sans aucune publicité ni subvention.

Le Palmarès Prescrire des médicaments n'est pas un simple classement "hiérarchique", ni un banal concours auquel il suffit de participer pour être récompensé. Il est le résultat d'un tri exigeant. Par exemple, la plus haute distinction n'est pas décernée si aucun médicament ne la mérite. C'est le cas cette année.

Le progrès peut consister en une efficacité accrue, pourvu qu'elle soit établie sur des critères cliniques tangibles.

Il peut consister en une moindre incidence ou une moindre gravité d'effets indésirables, à efficacité similaire.

Il peut consister en une administration plus simple, moins risquée ou moins agressive, quand il s'agit d'un traitement lourd et utile.

Le prix du médicament ne vient qu'après. Le prix est une donnée très variable selon le contexte des soins (à l'hôpital ou en ambulatoire), et modifiable pourvu que les acteurs concernés le veuillent réellement.

©LRP

Pilule d'or

Non attribuée pour l'année 2002. Aucun nouveau médicament présenté en 2002 dans la *revue Prescrire* n'a constitué un progrès thérapeutique décisif dans un domaine où les praticiens étaient particulièrement démunis.

Inscrits au Tableau d'honneur

Les quatre médicaments suivants (dans l'ordre alphabétique de DCI) ont apporté une amélioration nette par rapport aux thérapeutiques existantes, avec certaines limites.

agalsidase alfa	**REPLAGAL°**	dans le traitement substitutif de la maladie de Fabry ; l'évaluation clinique est à poursuivre (n° 234)	TKT Europe 5S
ivermectine	**STROMECTOL°**	dans le traitement oral de la gale ; le traitement local reste efficace et utile (n° 229)	MSD-Chibret
protéine C humaine	**CEPROTIN°, PROTEXEL°**	dans le traitement substitutif de certains déficits constitutionnels en protéine C de la coagulation ; l'évaluation clinique est à poursuivre (n° 232)	Baxter (Ceprotin°), LFB (Protexel°)

Cités au Palmarès

Les neuf médicaments suivants (dans l'ordre alphabétique de DCI) ont contribué à améliorer, plus modestement, les moyens de prise en charge des patients.

***acide folique* 0,4 mg**	**ACIDE FOLIQUE CCD° 0,4 MG**	en prévention primaire des anomalies de fermeture du tube neural ; un apport non médicamenteux est efficace aussi (n° 228)	CCD
atovaquone + proguanil	**MALARONE°**	en deuxième ligne dans le traitement préventif et curatif de l'accès palustre à *Plasmodium falciparum* non compliqué ; le développement éventuel des résistances est à surveiller (n° 232)	GSK
caspofungine	**CASPOFUNGIN-MSD°**	en recours dans le traitement de l'aspergillose invasive ; l'évaluation et le recul sont encore très limités (n° 230)	MSD-Chibret
immunoglobulines humaines normales à teneur réduite en IgA	**GAMMAGARD°**	chez les rares malades dépourvus d'IgA et ayant des anticorps anti-IgA, et chez lesquels des immunoglobulines polyvalentes sont justifiées (n° 225)	Baxter
ramipril	**TRIATEC°**	en prévention des complications cardiovasculaires chez certains coronariens ; la place par rapport aux autres médicaments préventifs est mal évaluée (n° 225)	Aventis
***spironolactone* 25 mg**	**ALDACTONE° 25 MG**	en complément du traitement de référence de l'insuffisance cardiaque ; le risque d'hyperkaliémie, parfois grave, est à prendre en compte (n° 230)	Pharmacia
ténofovir	**VIREAD°**	en recours dans le traitement anti-HIV ; le recul est encore limité (n° 227)	Gilead Sciences
***tobramycine* pour nébulisation**	**TOBI°**	pour le traitement au long cours des infections bronchiques chroniques à *Pseudomonas aeruginosa* chez les malades atteints de mucoviscidose ; l'efficacité à long terme reste à évaluer (n° 231)	Chiron
vaccin méningococcique A, C, Y, W-135	**MENOMUNE°**	en prévention des infections graves à méningocoque de certains sérogroupes ; les nourrissons sont peu ou pas protégés (n° 224)	Aventis Pasteur MSD

Téléchargé sur prescrire.org le 29/04/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement